

# **Conseil municipal du 21 JANVIER 2015**

Convocation du 15 janvier 2015

**Présents :** BONADA Henri, PATIN Michel, MUTEL Blandine, CHETOT Joyce, VENET Anne-Marie, MUZEL Loïc, GRANIER Josette, MACHERET Roland et ROBERT René

**Secrétaire de séance :** VENET Anne-Marie

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 17/12/2014.

## **Lectures des courriers reçus**

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de l'ASA du Plateau de Neulise concernant le remplissage de la citerne incendie du lotissement des 4 vents.

Le Conseil Syndical de l'ASA réuni le 3/12/2014 nous octroie la gratuité de l'eau ayant servi à ce remplissage : cela représente une économie de 240 € pour la commune. En remerciement le CM proposera la gratuité de la salle pour leur assemblée générale, ce qui leur sera confirmé par courrier.

## **DCM investissement Logement n° 3 (Locataire Gurbala)**

La chaudière de l'ex-maison Débit donne d'importants signes de défaillances après 24 ans de service et un gros entretien en 2014. N'assurant plus l'eau chaude sanitaire, et afin de minimiser les coûts d'investissement, on a envisagé la pose d'un cumulus électrique.

Deux entreprises ont été consultées : Demare (669,36 € TTC) et Mathelin (697,90 € TTC).

Mr le maire propose de retenir la société Demare de Balbigny et d'ouvrir une ligne de crédit de 670 € au compte 2188 du BP 2015 pour cet achat.

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents.

## **DCM Plan Départemental Itinéraires Promenades et Randonnées sur le territoire de la commune de Pinay : inventaire et validation**

Michel Patin présente la cartographie des chemins communaux : ceux qui apparaîtront sur le topoguide et les autres. Après quelques explications et retouches mineures, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le PDIPR de notre commune.

## **DCM Remboursement par anticipation du prêt court terme**

La commune, afin de pouvoir assurer le paiement des entreprises œuvrant à la réhabilitation de la salle, a contracté un prêt à court terme d'un montant maximum de 300 000 € à 1,25% . De fait, seuls 195 000 € ont été utilisés dans l'attente des subventions accordées par le Conseil Général et l'ADEME, auxquelles viennent se rajouter le remboursement de la TVA et la vente d'un terrain communal.

A ce jour, la mairie a perçue les sommes liées à la subvention du Conseil Général et à la vente du terrain du lotissement. Mr le maire propose donc, afin de diminuer les intérêts, d'anticiper le remboursement de 130 000 € du prêt à court terme.

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents.

## **Décision modificative n°5 du Budget général**

Suite aux écritures de régularisation des centimes sur le budget 2014, Mr le Maire propose de voter les modifications de crédits suivantes :

- Dépense de fonctionnement au compte 7391171 Dégrèvement TF jeunes agriculteurs :	+ 311 €
- Recette de fonctionnement au compte 73111 Taxes foncières	+ 311 €

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents.

## **Aménagement de la place : relevé topographique**

La mairie a consulté deux cabinets de géomètres pour assurer les relevés topographiques de la place, de l'espace autour des PAV et de l'auberge.

Ces documents permettront aux bureaux d'études contactés d'établir les devis d'aménagement de la place du village.

Les cabinets Padel (2340,33 € HT) et Adage (1390,00 € HT) ont répondu à cette consultation. Mr le maire propose de confier le relevé topographique au cabinet Adage.

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents.

### **Questions diverses :**

► Anne-Marie Venet précise que la plaquette finale de la présentation de la salle des fêtes sera tirée en 500 exemplaires selon la maquette qu'elle avait élaborée pour fin janvier 2015, le devis de Graphicenter sera ainsi revu à la baisse.

► Quelques dates de réunion concernant la population :

- 28/01 : réunion des co-lotis du lotissement des 4 Vents concernant la finalisation de leurs accès,
- 30/01 : réunion concernant le devenir et l'utilisation de la salle,
- 06/03 : réunion de présentation aux pinayonnes et pinayons des finances communales.

► Transport scolaire :

- Mise en circulation d'un bus plus grand pour tenir compte des nouveaux inscrits à transporter.
- Déplacement de l'abribus du Conseil Général 42 : au lieu et place de celui existant sur le terrain de la famille Ducreux, hypothèse envisagée dans le cadre de l'aménagement de la place.

Ces deux dossiers ont été abordés lors d'une rencontre avec le CG 42 et le transporteur le 20/01/2015.

► Voirie :

- Les travaux du chemin de la STEP seront réceptionnés le 23/01 dans le cadre de la CCBY. Ce chemin a été prolongé jusqu'à l'ancienne station d'épuration de Pinay avec renforcement des installations et enrochement supplémentaire au niveau de la Goutte Martel.
- Le chemin de la Carrière est en cours de réfection.
- L'accotement sur le chemin de l'Orgue a été réparé suite à de récentes crues.

► STEP :

Le faucardage des bassins de la Station d'épuration sera effectué en commun avec Saint-Jodard la semaine du 2 au 6 février. Les roseaux broyés pourront être utilisés pour les massifs des deux communes. Il sera aussi possible aux habitants d'en demander pour leur usage personnel.

► Plan de dératisation :

Possibilité d'avoir gratuitement des appâts spécifiques une première fois, à condition que la première opération se déroule suivant les conseils de notre agent technique.

► Enquête Publique concernant la suppression du passage à niveau dit du « Riout » :

L'enquête s'est terminée le 20 janvier. Des particuliers ainsi que des groupes de marcheurs se sont exprimés à ce sujet. On a enregistré plus de 150 signatures.

► Salubrité publique :

Pose d'un panneau à la Digue afin de rappeler l'arrêté municipal de 2010 frappant d'amende et de poursuites judiciaires pour tout dépôt hors PAV et poubelles existantes.

La prochaine réunion est fixée au 18 février.

Tous les membres présents ont signé au registre.